

## L'insigne de Compagnon de la Libération du maréchal Leclerc



*Croix de Compagnon de la Libération  
de Philippe Leclerc de Hauteclocque  
1941  
Don du maréchal Leclerc, 1946, Inv. 04249*

Le 1<sup>er</sup> août 1944, la deuxième division blindée débarquait à Saint-Martin-de-Varreville, sur Utah Beach et le 25 août, elle libérait Paris.

Le musée conserve l'insigne de Compagnon de la Libération du chef emblématique de cette unité, Philippe Leclerc de Hauteclocque.

Major de l'école de Guerre au début de la Seconde Guerre mondiale, le futur général refuse en effet l'armistice, et, après avoir réussi à rejoindre Londres par l'Espagne et le Portugal, il décide de se placer sous les ordres du général de Gaulle. Souhaitant éviter des représailles pour sa famille, il prend le pseudonyme de « François Leclerc ».

Il se distingue en Afrique Equatoriale Française, où il reçoit les ralliements du Cameroun et du Gabon et, après avoir conquis le fort italien de Kouffra le 1<sup>er</sup> mars 1941, il proclame son célèbre serment : « *Jurons de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la Cathédrale de Strasbourg* ». Promu général de brigade, commandant de la « Force L », il assiste les

Britanniques contre les Italiens et l'*Afrika corps* de Rommel. Le 15 mai 1943, la Force L est rebaptisée 2<sup>e</sup> division française libre, qui devient quelques mois plus tard la 2<sup>e</sup> division blindée.

Entraînée et rééquipée, elle est transférée en Angleterre en 1944 et passe sous le commandement du général Patton. Après quelques combats durant la bataille de Normandie, Leclerc reçoit l'ordre tant attendu de marcher sur Paris, où il entre par la Porte d'Orléans le 25 août 1944. Les alliés souhaitent en effet que Paris, objectif plus symbolique que stratégique, soit libérée par une unité française. La deuxième division blindée poursuit ensuite sa route vers l'Est et le général Leclerc parvient à honorer son serment le 23 novembre 1944, en faisant hisser le drapeau français sur la flèche de la cathédrale de Strasbourg.

Nommé chef du corps expéditionnaire en Extrême-Orient, Leclerc signe pour la France l'acte de capitulation du Japon.

Symbole de la présence militaire française aux côtés des alliées, Philippe Leclerc reçut dès le 6 mars 1941 l'insigne de Compagnon de la Libération des mains du général de Gaulle.

L'ordre de la Libération, institué par ce même général à Brazzaville, le 16 novembre 1940, était destiné « à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ». Inspiré des ordres de chevalerie, il ne comporte qu'un seul grade, celui de Compagnon de la Libération. A la fin de la guerre, il se compose de 1038 compagnons, 18 unités militaires et 5 communes françaises. Le général de Gaulle en sera le seul grand maître.

L'insigne de l'ordre se compose d'un écu de bronze rectangulaire portant un glaive, surchargé d'une Croix de Lorraine. Au revers figure la devise : "PATRIAM SERVANDO VICTORIAM TULIT" (« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »). Le ruban de moire noire et verte, symbolise le deuil et l'espérance de la patrie. Celui du maréchal Leclerc est du modèle dit « français », avec des bandes verticales, alors que le premier modèle, dit « de Londres », est à bandes diagonales.

A la fin de la guerre, le général Dassault, grand chancelier de la Légion d'honneur, demanda au général Leclerc de faire don au musée « d'une des décorations portées pendant la dernière campagne », afin d'évoquer « les grands soldats qui ont conduit notre armée à la victoire et à la libération de notre pays ». Il reçut pour réponse de Leclerc : « je vous fais parvenir la Croix de la Libération que j'ai reçue du Général de Gaulle au cours de l'année 1941. »

Cet insigne est exposé dans l'espace consacré à la Seconde Guerre mondiale.